

DOCUMENT HARMONISE D'ORGANISATION DES LIVRAISONS

(Document à remplir pour les opérations de chargement et de déchargement ~~en~~ relatives aux matières dangereuses)

Selon le Décret 92-158 du 20/02/1992 – Arrêté du 26/04/96 portant adaptation à certaines règles de sécurité applicables aux opérations de chargement et de déchargement effectuées par une entreprise extérieure

PARTIE A REMPLIR PAR LE CSPS

Adresse du chantier : 40-45 rue radio Londres 33130 Bègles
Coordonnées GPS : 44°79'31.75 N°0.54°38'54
Contraintes horaires de livraisons : 8h00-18h00 du lundi au jeudi et 8h00-16h00 le vendredi
Quai de déchargement : Non

ENTREPRISE EDC TERRASSEMENT

Entreprise : EDC Terrassement Adresse : 24 Chemin des Roujoux 37270 VERETZ
Site d'intervention : Bègles, Lieu de déchargement : 1 place de la gare 33130 Bègles, à droite de la gare SNCF
Représentant EDC Terrassement : Arnaud MECCOLI ☎.07.86.65.85.62

ENTREPRISE EXTERIEURE

TRANSCO

Nom : Adresse : au capital de 277.500 €
Activité : CHAMPLANC date de livraison :
Heure d'arrivée : 16370 CHERVES RICHEMONT h
Siret 312 974 751 00017 - APE 4741 B
Tél. 05 45 83 24 11 - Fax 05 45 83 11 70

VEHICULE

Immatriculation tracteur : FR 2012 Immatriculation de la remorque :
Nombre d'intervenants : ... Nom : port :

Type : camion semi-remorque camionnette autres
Aménagement : plateau carrossé bâché benne
Citerne agréée frigo autres

Equipement de sécurité : Sangle cale bip sonore de marche arrière
Gyrophare coupe-circuit de batterie
Extincteurs : eau pulvérisée poudre CO₂ eau + additif
Mousse polyvalente hydrocarbures halogénés


Etat : solide liquide gazeux

Natures du chargement : métal plastique bois matières dangereuses
déchets industriels banals déchets industriels spéciaux animaux vivants
denrées périssables

Conditionnement : containers cartons palettes fûts sacs
emballages composites emballages métalliques autres vrac

Autres renseignements utiles : Déchargements granulats (Ballast)

EVALUATION DES RISQUES	MESURES DE SECURITE
<p style="text-align: center;"><u>Circulation sur le site</u></p> <p>Risques de collision avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autres véhicules routiers - des piétons 	<ul style="list-style-type: none"> · Respectez le sens de circulation et modérez votre vitesse. · Attention aux piétons et autres véhicules de transport. · Présentez-vous aux lieux de livraisons ou de prise en charge mentionnés sur vos instructions. · Veillez à stationner sur les emplacements prévus. · Veillez à ce que personne ne se trouve dans l'axe de circulation de votre véhicule avant toute manoeuvre. · En cas de panne : signalez-vous (<i>feux de détresse...</i>) et avisez le responsable des expéditions. · Seuls les chauffeurs sont autorisés à sortir du véhicule.
<p style="text-align: center;"><u>Chargement et Déchargement</u></p> <p>Risques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collisions diverses - chute du manutentionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> · Pour le déchargement, après accord du personnel de la SNCF, vous devez immobiliser votre véhicule, arrêter votre moteur sur l'axe de livraison indiqué. · Tout décrochage de remorque est soumis à autorisation préalable. · Assurez votre sécurité : portez vos protections individuelles. · N'utilisez le matériel de manutention qu'après autorisation du personnel de la SNCF et qu'avec habilitation. · Contrôler qu'aucune personne ne se trouve dans votre zone de travail. · Restez à proximité de votre véhicule. · Pour le bon déroulement des opérations, signalez toute anomalie. · Procédez, avant de partir à la bonne fermeture de votre véhicule. · Au chargement, vérifiez l'aptitude au transport ; ceci relève de votre responsabilité.
<p style="text-align: center;"><u>Risques Ferroviaires</u></p> <p>Risques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Heurt par une circulation ferroviaire 	<ul style="list-style-type: none"> · Ne jamais traverser les voies sans autorisation d'un agent SNCF. · Conformez-vous aux instructions du personnel de la SNCF pour l'utilisation des moyens de manutention et les endroits de prise en charge ou de dépôt des marchandises. · Soyez vigilant lors des opérations de manutention, même sans traverser les voies, vous pouvez engager le gabarit d'une voie. (1.50 m du rail le plus proche).
<p style="text-align: center;"><u>Risques électriques</u></p> <p>Risques de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Heurt d'une caténaire 	<ul style="list-style-type: none"> · Conformez-vous aux instructions du personnel de la SNCF pour l'utilisation des moyens de manutention et les endroits de prise en charge ou de dépôt des marchandises. RAPPEL : Il est formellement interdit d'utiliser sans coupure de courant, du matériel ou des engins qui, lorsque la caténaire est à une hauteur égale ou supérieure à 5 m, dépassent ou risquent de dépasser la hauteur de 4,28 m par rapport au plan de roulement du rail. Cette hauteur maximale devra être réduite, pour les parties mobiles, à 3,92 mètres lorsque la caténaire se trouve à une hauteur inférieure à 5 mètres. · <u>Soyez vigilant lors des opérations de manutention.</u>
<p style="text-align: center;"><u>Divers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques d'incendies - Propreté 	<ul style="list-style-type: none"> · Eteignez votre moteur dans les zones de stockage. · Assurez votre sécurité : portez vos protections individuelles. · Laissez l'endroit aussi propre que vous l'avez trouvé.

	ENTREPRISE	ENTREPRISE EXTERIEURE	CHSCT
NOM	MECCOLI	Toumy Pascal	
FONCTION	Conducteur travaux	Responsable logistique (groupe Grandjean)	
SIGNATURE			

Fait le 20 Octobre 2021 à Lyon.

SECOURS EN CAS D'URGENCE

ACCIDENT SANS GRAVITÉ :

Protéger – Alerter - Secourir

Prévenir les sauveteurs secouristes présents sur le chantier,
Utiliser les boîtes de premiers secours,
Amener le blessé à l'infirmierie,
Consulter un des médecins prédéterminés.

ACCIDENT GRAVE :

Protéger – Alerter - Secourir

Prévenir les sauveteurs secouristes du chantier
Appeler les SAPEURS POMPIERS (CODIS)
Indiquer :

- **Le lieu de l'accident** (commune, rue, repère, téléphone,...),
- **Les circonstances de l'accident** (éboulement, asphyxie, chute, coupure,...),
- **La position du blessé** (sur un toit, au sol, dans une fouille...),
- **La nécessité éventuelle de dégagement du blessé,**
- **Les lésions apparentes et le nombre des blessés,**
- **Les premiers soins ou premières mesures prises,**
- **Bien s'identifier de façon à pouvoir être rappelé et fixer un lieu de rendez-vous**

NE JAMAIS RACCROCHER LE PREMIER,

Faites répéter le message, Envoyer une personne au devant des secours.



**SAPEURS
POMPIERS**

18



SAMU

15

**AVEC UN TELEPHONE
PORTABLE**



112

